



PRÉSENTATION DU PLAN PLURIANNUEL DE FINANCEMENT

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30 AVRIL 2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications par le collège des bourgmestre et échevins
3. Voirie forestière
Approbation du devis du chemin forestier « Wobësch »
4. Regroupement de trois parcelles rue Nicolas Brosius -
rue Léon Laval
5. Organisation scolaire provisoire de la « Regional Muséksschoul
Westen »
6. Demande d'ester en justice - Réclamation contre le dossier
« Impôt Commercial Communal »
7. Présentation du plan pluriannuel de financement
8. Motions des conseillers
9. Correspondance, questions au collège des bourgmestre
et échevins

PRÉSENTS :

Bourgmestre : Diane BISENIUS-FEIPPEL ; échevins : Tom BEREND
et Jean-Paul SUNNEN ; conseillers : Patrick CALMUS, Raphaël
GINDT, Marcel JAKOBS, Lou LINSTER, Jean-Pierre ROEMEN,
Christiane SCHMIT-HAMEN ; secrétaire : Marc THILL

ABSENTS, EXCUSÉS :

/

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

En début de séance la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les conseillers que l'ordre du jour est complété par deux motions de conseillers et par trois questions émanant des conseillers.

L'ordre du jour est approuvé par tous les conseillers.

2. COMMUNICATIONS PAR LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les conseillers que les travaux à la nouvelle école / maison relais reprendront le 2 mai avec la réinstallation du chantier.

La clôture pour le jardin près de la maison des jeunes est commandée et pourra être montée en mai tandis que l'administration communale n'a aucune connaissance des détails malgré leur demandes répétées.

Le conseiller Patrick Calmes se renseigne sur le prix qui est légèrement au-dessus de la somme prévue selon le bourgmestre.

3. VOIRIE FORESTIÈRE

Approbation du devis du chemin forestier « Wobësch »

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel décrit la situation actuelle du chemin forestier près de l'ancien château d'eau derrière le « Wellerbësch / Wobësch » qui finit en impasse avec une situation pareille du côté de la commune de Reckange. Entre les deux chemins manque un raccord de quelques centaines de mètres pour réaliser la liaison entre les deux chemins.

Du côté de Leudelange le chemin à réaliser aura une longueur de 340 m avec une largeur de 3,50 m et le devis se chiffre à 46.000 €.

Le préposé forestier Alain Schomer répond aux questions des conseillers Marcel Jakobs, Lou Linster et Patrick Calmus concernant le chemin au « Jongebësch » que ces travaux seront exécutés dans les meilleurs délais, que le nouveau chemin servira comme chemin de randonnée tout comme pour chemin d'exploitation et qu'il sera construit pour les deux communes simultanément par un même entrepreneur.

Le devis est approuvé à l'unanimité.

4. REGROUPEMENT DE TROIS PARCELLES RUE NICOLAS BROSIUS - RUE LÉON LAVAL

L'ingénieur-technicien communal Marc Schmit donne les explications nécessaires et décrit les constructions prévues dans la zone d'activités « Am Bann » entre la Rue Brosius et la Rue Léon Laval où le propriétaire demande le regroupement de ses trois parcelles pour mieux réaliser ses projets qui prévoient la construction de deux bâtiments distincts qui constitueront cependant un ensemble indissociable. La société Immo Étoile prévoit deux concessions automobiles différentes

avec un grand besoin d'emplacements de stationnement. D'après les explications de Marc Schmit les deux bâtiments disposeront de six niveaux, dont deux sous-sols pour les parkings (en tout 629 avec les emplacements extérieurs), des ateliers, des salons d'exposition, des bureaux, des restaurants et des locaux de fitness. Le projet aura une envergure de 21.600 mètres carrés. Le conseiller Lou Linster s'informe sur la clé de répartition entre la surface bureaux et la surface stationnement tandis que la conseillère Christiane Schmit-Hamen veut connaître la relation entre stationnements externes et souterrains. Le regroupement des parcelles est accordé unanimement.

5. ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE DE LA « REGIONAL MUSÉKSSCHOUL WESTEN »

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel rappelle le regroupement de onze communes, dont Leudelange, dans l'école de musique régionale Ouest et son fonctionnement. D'après l'organisation scolaire provisoire la commune de Leudelange se voit facturée 3.931,07 minutes à un prix de 83,09 € par minute ce qui fait une dépense de 326.669,30 €. Pour l'année scolaire la commune de Leudelange note 219 écoliers dans l'école de musique ce qui donne un coût de 0,38 € par élève et par minute ou 22,77 € par élève et par heure.

Le conseiller Marcel Jakobs remarque le petit nombre de cours d'instruments, le conseiller Lou Linster veut connaître la raison de l'augmentation des frais et la conseillère Christiane Schmit-Hamen explique que certains cours d'instruments ne sont dispensés qu'après trois ans de solfège, ce qui pourrait expliquer le nombre restreint de cours d'instruments.

L'organisation scolaire provisoire de l'école de musique est approuvé par tous les conseillers.

6. DEMANDE D'ESTER EN JUSTICE - RÉCLAMATION CONTRE LE DOSSIER « IMPÔT COMMERCIAL COMMUNAL »

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel tout comme l'échevin Tom Berend donne les explications nécessaires concernant la demande d'ester en justice. Après le jugement de la cour constitutionnelle concernant le principe de l'autonomie communale la commune de Leudelange a eu satisfaction partielle, mais sans pour cela avoir eu un remboursement quelconque. L'affaire est pour l'instant en suspens devant la cour administrative.

Puisque la décision de la cour administrative est en suspens, la commune doit être préparée à toute éventualité, et comme la date limite pour un recours en justice est fixé au 28 mai, les responsables de la commune demandent à toutes fins utiles l'autorisation d'ester en justice pour pouvoir réagir immédiatement sans être obligés de réunir le conseil communal en urgence.

Le conseiller Marcel Jakobs s'informe sur les frais de ce litige et si cette dépense est prévue au budget et le conseiller Lou Linster veut connaître la suite procédurale.

L'autorisation d'ester en justice est donnée par tous les conseillers.

7. PRÉSENTATION DU PLAN PLURIANNUEL DE FINANCEMENT

L'échevin Tom Berend, responsable des finances, explique les raisons d'un plan pluriannuel de financement qui permet de répartir les projets qui ne peuvent pas être réalisés immédiatement sur plusieurs années en prenant compte des recettes et des dépenses prévisibles de la commune.

Le plan pluriannuel de financement permet à la commune de ne pas perdre de vue sa situation financière, ce que Leudelange a déjà fait avant ses grands projets tout comme après le vote du règlement afférent en 2013 obligeant les communes à établir un PPF.

Cette année le PPF n'a pas pu être présenté comme prévu avant le 15 février puisque le budget n'a été autorisé le 27 février par le ministère à cause de divers recours.

Le collège des bourgmestre et échevins comprend mal l'utilité de cette question du conseiller Patrick Calmus qui se répond d'elle-même et a l'impression que certains conseillers posent des questions ou déposent des motions dont ils connaissent déjà les réponses ou qui sont inscrits dans la déclaration échevinale ce qui donne l'impression que ces interventions ont pour seul but d'entraver le travail du conseil échevinal.

Le conseiller Lou Linster voit mal comment leurs questions entraveraient le travail du collège des bourgmestre et échevins et le conseiller Patrick Calmus note que le plan pluriannuel a bien été présenté ces dernières années et que pour cette raison il avait posé la question si cette année il serait présenté ou non.

Pour de plus amples explications sur le PPF, Roland Biwesch du SIGI explique aux conseillers les dispositions et principes du PPF et signale que bon nombre de communes n'ont pas encore présenté leur PPF après les élections d'octobre pour des raisons compréhensibles.

Il explique aux conseillers les problèmes surtout lors de la mise à jour qui ne doit pas être présentée au conseil mais est élaboré par le conseil échevinal et note que cet instrument sert à l'organisation des communes à moyen termes et est agencé pour cinq ans.

Roland Biwesch explique en détail la situation financière de la commune de Leudelange qui risque à partir de 2019 d'avoir un résultat négatif dans son budget ordinaire ; que ce PPF ne prend pas en compte les moyens financiers en suspens mais se limite aux chiffres tant économiques que sociaux du développement prévu par la prévision des finances de l'État pour fixer les paramètres utilisés pour la prévision des communes.

8. MOTIONS DES CONSEILLERS

Une motion du conseiller Jean-Pierre Roemen concernant les plans du conseil échevinal d'instaurer un système de location de vélos et vélos électriques en collaboration avec les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg invite le collège des bourgmestre et échevins de s'engager pour que ce système soit étendu le plus vite à la commune de Leudelange en examinant des stations « Velo'h » près de l'administration communale, au « Stiédswée », « Schaefert » et « Grasbèsch » chaque fois à l'arrêt de bus ainsi qu'aux environs de la Rue de Leudelange à Cessange et d'examiner la possibilité d'une piste cyclable entre la rue de Cessange jusqu'à la rue de Leudelange à Cessange.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel rappelle la collaboration dans le cadre du DICI et la proposition de la Ville de Luxembourg concernant l'électrification du système « Velo'h » et son extension à Leudelange, décidée il y a un mois par le conseil échevinal mais que les moyens financiers nécessaires ne sont pas encore prévus au budget. Concernant l'emplacement des diverses stations la décision sera prise par le prestataire du service puisque l'installation d'une station coûte 60.000 € avec des frais d'entretien annuels de 10.000 €. À ce jour aucune assemblée du DICI n'a eu lieu de manière que toute décision reste ouverte.

L'échevin Jean-Paul Sunnen voit une piste cyclable en direction de Cessange par la zone d'activités, mais des problèmes d'emprises le long de la route de Cessange tout comme en direction de Gasperich et rappelle les plans d'une « autoroute » pour vélos le long de l'autoroute Esch-Luxembourg avec des raccordements possibles à Leudelange.

À la suite de contestations du conseiller Lou Linster, l'échevin Tom Berend signale qu'on se trouve dans une commune à majorité relative où l'on devrait collaborer dans l'intérêt de tous les citoyens au lieu de s'opposer à tout et la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel renchérit en notant que le conseil communal n'est constitué que depuis quatre mois et chaque question des conseillers se réfère à la déclaration échevinale tout en sachant qu'un plan établi pour six ans ne peut être réalisé en quatre mois. Elle signale que cette attitude entrave le travail du conseil échevinal et de l'administration communale et propose de se renseigner directement auprès d'un membre du collège des bourgmestre et échevins au lieu de procéder par motions ou questions officielles.

Un débat contradictoire prolongé entre le conseiller Lou Linster, qui demande un vote sur cette motion et le collège des bourgmestre et échevins qui se demande, pourquoi on prendrait un vote sur un projet déjà inscrit dans la déclaration échevinale suit cette motion qui n'est finalement pas mis au vote.

Une deuxième motion du conseiller Patrick Calmus concernant l'invitation au conseil échevinal de suivre l'évolution des plans qui veulent une extension du tram vers Esch-Alzette et de

s'engager pour un raccordement de Leudelage à cette ligne. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel note que la commune de Leudelage s'est déjà exprimée pour ce raccordement dans sa résolution du 12 décembre 2016. Cette motion trouve l'accord de tous les conseillers.

9. CORRESPONDANCE, QUESTIONS AU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

La question écrite du conseiller Patrick Calmus concernant des informations sur le PPF est répondue par les explications sous le point 7 de l'ordre du jour.

Le conseiller Lou Linster demande la date prévue pour l'organisation du forum des jeunes. Le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel renvoie à la création prévue du forum au courant de l'année et demande comment elle peut répondre à cette question du conseiller. Le conseiller Raphaël Gindt rappelle au conseiller Lou Linster que le forum doit se constituer en automne.

Le conseiller Lou Linster informe que les communes de Biber et de Manternach ont mis en route un « LateNightBus » coûtant 42.000 € par an, et que ces frais seraient certainement inférieurs pour Leudelage.

Une autre question écrite du conseiller Lou Linster concerne le déplacement sous terre des lignes de haute tension de la Sotel dans la rue Schlewenhof.

Le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel tout comme l'échevin Jean-Paul Sunnen rappelle les efforts de la commune depuis

2007 de mettre cette ligne sous terre, mais l'entreprise privée Sotel refuse catégoriquement des investissements dans ce domaine. Une première estimation des frais se chiffrait à 3 moi. € pour la mise en souterrain uniquement pour la localité de Schlewenhof. Même une pose souterraine ensemble avec Creos, qui envisage des travaux d'enfouissement entre Roedgen jusque derrière la rue Bellevue est refusée par la Sotel.

Le conseiller Lou Linster veut savoir si les responsables communaux ont connaissance d'une navette de la gare vers Raiffeisen et l'échevin Jean-Paul Sunnen remarque une diminution des places libres au parking de la gare.

Le conseiller Lou Linster rend attentif à une erreur qui s'est glissée dans le « Gemengebuet 128 » concernant l'acquisition de logements sociaux. Les crédits ne sont pas prévus au budget.

Le conseiller Patrick Calmus veut savoir si la clôture du chantier de la nouvelle école / maison relais sera remise à neuf au cours des activités d'été, et le conseiller Raphaël Gindt précise que le bois utilisé pour la palissade se fissure de plus en plus de manière qu'on aurait envisagé de faire des réparations sans renouveler les dessins.

Le conseiller Patrick Calmus informe sur un dépôt illégal de déchets à l'emplacement des brandons et propose de faire nettoyer les lieux ce qui a déjà été mis en exécution d'après le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel.